



4 octobre 2022

(22-7463)

Page: 1/3

Comité des licences d'importation

Original: anglais

ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION

NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 5:1 À 5:4 DE L'ACCORD¹

ROYAUME DU CAMBODGE

La notification ci-après, initialement reçue le 29 avril 2022, est distribuée à la demande de la délégation du Royaume du Cambodge.

	Catégorie	Détails de la notification
1	Membre notifiant	Royaume du Cambodge
2	Titre de la nouvelle législation/procédure	Loi sur la protection du patrimoine culturel
3	Date de publication	25 janvier 1996
4	Date d'entrée en vigueur	25 janvier 1996
5	Adresse du site Web/ publication officielle de la nouvelle réglementation/ procédure	https://www.cambodiantr.gov.kh/index.php?r=site/display&id=88
6	Avez-vous joint une copie (pdf) de la réglementation pour le Secrétariat?	[X] Oui (<i>Veillez joindre une copie de la réglementation à la présente notification.</i>) [] Non
7	Type de notification	[X] a) Nouvelle réglementation/procédure concernant les licences ² ; (veuillez répondre aux questions n° 8 à 14) [] b) Modification d'une réglementation/procédure précédemment notifiée dans le document: _____; (<i>Veillez répondre aux questions n° 15 et 16</i>)
8	Liste des produits soumis à licences	<i>Les codes SH des produits sont les suivants:</i> 9702.00.00/9703.00.00/9705.00.10/9705.00.90/9706.00.00
9	Nature du régime de licences	Automatique: [X] Non automatique: []
10	Objectif administratif/mesure appliquée	a) <input type="checkbox"/> Protection de la moralité publique b) <input type="checkbox"/> Protection de la vie et de la santé des personnes et des animaux et préservation des végétaux; protection de l'environnement c) <input type="checkbox"/> Collecte de statistiques commerciales ou surveillance du marché

¹ Il est entendu que le Membre notifiant a également rempli ses obligations de notification au titre de l'article 1:4 a) et de l'article 8:2 b) concernant la loi/la réglementation/la procédure pertinente notifiée en remplissant le présent formulaire de manière complète et précise.

² Il est entendu que "nouvelle réglementation/procédure" fait référence à toute loi, réglementation ou procédure nouvellement introduite, ainsi qu'à celles qui sont en vigueur mais qui sont notifiées pour la première fois au Comité.

		<p>d) <input type="checkbox"/> Protection des brevets, des marques de fabrique ou de commerce et du droit d'auteur, et prévention des pratiques frauduleuses</p> <p>e) <input type="checkbox"/> Respect des obligations découlant de la Charte des Nations Unies et d'autres traités internationaux (<i>CITES, Convention de Bâle, Convention de Rotterdam, Résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, etc.</i>)</p> <p>f) <input type="checkbox"/> Administration des contingents (y compris tarifaires)</p> <p>g) <input type="checkbox"/> Réglementation des importations d'armes, de munitions ou de matières fissiles et protection de la sécurité nationale</p> <p>h) <input checked="" type="checkbox"/> Autre: Protection du patrimoine culturel national et des biens culturels en général contre toute destruction, modification, altération, excavation, aliénation, exportation ou importation illégale _____ (veuillez préciser)</p>
11	Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes	Ministère de la culture et des beaux-arts Preah Norodom Blvd, # 227, Sangkat Tonle Basac, Khan Chamkarmon, Phnom Penh http://www.mcfa.gov.kh/ Tél.: (855) 23 218 148 Courrier électronique: info@mcfa.gov.kh
12	Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité	Ministère de la culture et des beaux-arts Preah Norodom Blvd, # 227, Sangkat Tonle Basac, Khan Chamkarmon, Phnom Penh http://www.mcfa.gov.kh/ Tél.: (855) 23 218 148 Courrier électronique: info@mcfa.gov.kh
13	Durée d'application prévue de la procédure de licences	En cours
14	Résumé de la notification dans l'une des langues officielles de l'OMC	Cette loi vise à protéger le patrimoine culturel national et les biens culturels en général contre toute destruction, modification, altération, excavation, aliénation, exportation ou importation illégale.
15	Si la case 7 b) a été cochée, veuillez indiquer la nature de la (des) modification(s)	<p>a) <input type="checkbox"/> Abrogation</p> <p>b) <input type="checkbox"/> Suspension</p> <p>c) <input type="checkbox"/> Modification d'aspects particuliers des procédures existantes:</p> <p><input type="checkbox"/> Produits visés</p> <p><input type="checkbox"/> Objectif administratif</p> <p><input type="checkbox"/> Caractère automatique ou non automatique</p> <p><input type="checkbox"/> Durée d'application de la procédure de licences</p> <p><input type="checkbox"/> Modification de la nature de la restriction quantitative/en valeur</p> <p><input type="checkbox"/> Conditions de recevabilité des demandeurs</p> <p><input type="checkbox"/> Point de contact chargé de communiquer des renseignements sur les conditions de recevabilité</p> <p><input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) auquel (auxquels) présenter les demandes</p> <p><input type="checkbox"/> Documents requis (y compris le formulaire de demande)</p> <p><input type="checkbox"/> Délai de présentation de la demande</p> <p><input type="checkbox"/> Organe(s) administratif(s) délivrant les licences</p> <p><input type="checkbox"/> Délai de délivrance d'une licence</p> <p><input type="checkbox"/> Droit de licence/redevance administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Versement d'un dépôt ou paiement préalable, et conditions applicables</p> <p><input type="checkbox"/> Droits/procédures de recours</p> <p><input type="checkbox"/> Durée de validité de la licence</p> <p><input type="checkbox"/> Autres conditions de la licence (prolongation, cessibilité, sanctions en cas de non-utilisation, etc.)</p> <p><input type="checkbox"/> Prescriptions en matière de change</p>

		<input type="checkbox"/> Autre: _____ (veuillez préciser)
16	Veillez expliquer les modifications en détail (dans l'une des langues officielles de l'OMC)	
